

Luxembourg, le 9 mars 2015

N.Réf. : TCA/EJE/SDA

V.Réf. :

**Objet : Mission Officielle au Maroc et en Tunisie du 27 au 30 avril 2015**

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organisera, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Economie et l'agence « Luxembourg for Business », dans le cadre d'une mission officielle, présidée par S.A.R. le Grand-Duc héritier et dirigée par le Vice-premier ministre et ministre de l'Economie, Monsieur Etienne Schneider, une délégation économique au Maroc et en Tunisie. Cette mission officielle aura lieu du 27 au 30 avril 2015 à Casablanca et à Tunis.

En date du 27 et 28 avril 2015 la délégation se rendra à Casablanca. A côté des traditionnels rendez-vous d'affaires, un séminaire économique est programmé en date du 28 avril 2015 qui sera suivi d'un déjeuner de networking. Une réception officielle clôturera le volet marocain de la mission en soirée du 28 avril.

Depuis quelques années, le Maroc est en train de moderniser certains secteurs clés de son économie. Ainsi, l'élaboration du « Plan Maroc Vert » contient de nombreuses opportunités pour les entreprises du secteur des écotecnologies et l'annonce prochaine du « Plan Maroc Numeric » devrait en faire de même pour les entreprises des TIC. Par ailleurs, le Maroc se positionne clairement comme une porte d'entrée sur le marché africain.

La deuxième escale de la délégation se fera à Tunis où un séminaire économique aura lieu en date du 30 avril 2015.

Depuis le printemps arabe en 2011, la Tunisie a entrepris de nombreux efforts pour redynamiser son économie et avec l'installation récente d'un Gouvernement non-transitoire, le pays entend entrer dans une nouvelle ère de croissance économique. Comme au Maroc, les secteurs des écotecnologies ainsi que celui des TIC ne manquent pas d'atouts.

Lors de cette mission multisectorielle, la Chambre de Commerce offrira aux sociétés luxembourgeoises la possibilité d'entrer en contact avec des sociétés locales aussi bien au Maroc qu'en Tunisie. Veuillez tout de même noter que chaque entreprise est libre de choisir une, voire les deux destinations.

En cas d'intérêt de votre part, je vous serais reconnaissant de bien vouloir renvoyer le formulaire d'inscription en annexe dûment complété pour le **25 mars au plus tard**.

Pour tout besoin d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Monsieur Daniel Sahr (Tél. : 42 39 39 - 313, e-mail : [daniel.sahr@cc.lu](mailto:daniel.sahr@cc.lu)) ou à Madame Viviane Hoor (Tél. : 42 39 39 - 315, e-mail : [viviane.hoor@cc.lu](mailto:viviane.hoor@cc.lu)).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations très distinguées.



Carlo Thelen  
Directeur Général